

CHEVRE- FEUILLE

Bulletin de liaison



Bulletin n°18
Décembre 2014

Association de Sauvegarde et de Promotion de la
Chèvre des Fossés

SOMMAIRE :

Page 1

Edito

Surtout n'oubliez pas ! ...

Page 2-3 : Retour sur les
événements de fin d'année.

Page 4-5 : Des chèvres des
Fossés en Ardèche : l'épopée de
Mme Murand.

Page 6 :
Fiche technique : Comment remplir
son inventaire ?

Documents Joint

Convocation à l'AG du 17/01/2014:
Les adhérents ont reçus leur
invitation à l'AG par courrier.

NB : Cette AG publique peut
intéresser du monde autour de
vous : invitation à faire circuler si
vous connaissez une personne
sensible à notre travail.

Rappel : Pensez à parrainer les
nouveaux acquéreurs. Les bulletins
sont à renvoyer à :

Mme Annick HAUDRY

Secrétariat ASP

Les Jarriers

72 160 La Chapelle St-Rémy

EDITO :

L'année 2014 fut riche en événements : nous remercions tous les
membres qui se sont mobilisés pour représenter l'association lors
de ces temps forts.

Ces manifestations furent enrichissantes, tant au niveau des
rencontres d'éleveurs ou futurs éleveurs, particuliers ou
professionnels, qu'au niveau de l'ambiance générale.

Nous aurons toujours besoins de bénévoles lors des prochains
événements : n'hésitez pas à nous rejoindre à ces occasions : une
ambiance chaleureuse est garantie...

En attendant , passez de très bonnes fêtes de fin d'année ! Nous
vous souhaitons pleins de joyeux biquets sous le sapin et rendez-
vous en 2015 pour les nouveaux projets !

Le CA

SURTOUT N'OUBLIEZ PAS !

⇒ **Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde
et de Promotion de la Chèvre des Fossés :**

**le 17 Janvier 2014 à 14h à l'écomusée de la Bintinais
à Rennes.** La convocation officielle arrive dans vos
boîtes aux lettres ces jours ci. Un verre de l'amitié sera
offert en fin de journée.

⇒ **L'adresse mail de l'association change, adressez-
vous désormais à : aspchevredesfosses@gmail.com.**
Merci d'en prendre note!!

⇒ **Bodywarmer :** Il reste quelques gilets rouge sans
manche, de différentes tailles. Pour plus d'informations
ou pour passer commande nous vous invitons à contacter
Céline Nafteux à : cnafteux@hotmail.com.



Association de Sauvegarde et de Promotion de la

Chèvre des Fossés

Bulletin n°18
Décembre 2014

Retour sur la fête de la vache Nantaise et des races locales 2014



Les 12, 13 et 14 septembre se tenait au Dresny (Loire Atlantique) la fête de la vache Nantaise et des races locales : coup de maître et pari réussi pour l'association « Pas bête la fête », qui a explosé son record de fréquentation avec près de 45000 visiteurs sur les 3 jours.

L'événement représente une véritable vitrine pour les races locales du grand Ouest. L'ASP Chèvre des Fossés qui était présente avec un stand spacieux, où le travail de l'association et nos animaux étaient présentés.

Le public, venu en nombre, pouvait déguster des fromages et saucissons de chèvre des fossés, mais aussi se renseigner sur notre race. Les nombreux bénévoles membres de l'association étaient présents pendant ces 3 jours pour accueillir les visiteurs. Pour les éleveurs présents, ces journées ont permis d'échanger et de partager leurs connaissances. Ce fut également, et surtout, un grand moment de convivialité.

En plus des femelles engagées en concours, l'exposition d'animaux comprenait : Les 3 boucs de la Bouquinière mis en vente, et les 7 bouquillons issus d'IA nés ce printemps. Ces 7 bouquillons descendent de 2 boucs « fondateurs », Onenn et Alphonse/Manton, dont les lignées n'étaient plus représentées actuellement sur le terrain. Ces jeunes boucs illustrent parfaitement le travail de conservation mené par l'ASP Chèvre des Fossés depuis les années 90.

Le concours des chèvres de « 3 ans et plus » a regroupé 24 animaux, venus de 6 élevages différents. Le défilé des 5 lauréates de ce concours a eu lieu sur ring le samedi après-midi.



RESULTATS DU CONCOURS :

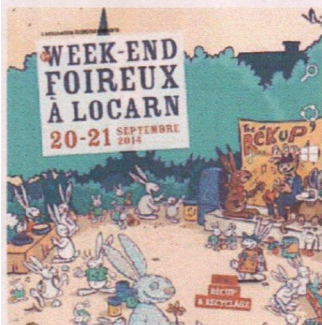
- 1/ Genova de la Boissée (P : Dakota - M : Firenze) - 91 pts - Propriétaire : M. Clémence.
- 2/ Fougère de la Bintinais (P : D'Artagnan - M : Epine) - 88pts - Prop. : Ecomusée du Pays de Rennes
- 3/ Euonymus des Landes du Canut (P : Macintosh - M : Berthe) - 87,75pts - Propriétaire : G. Larcher.
- 4/ Fleur de St Martin (P : Dakota - M : Neige) - 87,5pts - Propriétaire : M. Clémence.
- 5/ Décibelle de la Rotruère (P : Bacchus - M : Starlette) - 85,5pts - Propriétaire : K. Guérin.

**Un grand merci aux bénévoles et aux organisateurs
pour ce week end réussi (ambiance, convivialités et rencontres)
sous un soleil de plomb !**



Association de Sauvegarde et de Promotion de la
Chèvre des Fossés

Bulletin n°18
Décembre 2014



Weekend foireux à Locarn (22)

Dimanche 21 septembre 2014, la Fédération des Races de Bretagne était représentée par les Chèvres des fossés, les moutons Landes de Bretagne, et les vaches armoricaines d'Olivier Durand, ainsi que les brebis Belle-Île de Caroline Chatriot et les porcs blancs de l'ouest.

Les visiteurs, un peu moins nombreux cette année, ont été sensibilisés à l'importance de préserver la biodiversité animale de Bretagne. Ils ont pu apprécier quelques dégustations : fromage de chèvre des fossés de Laetitia Benoit, terrines de porcs blancs de l'ouest ...le tout dans une bonne ambiance et sous un magnifique soleil.

Salon des vins et de la gastronomie à Brest du 08 au 11 novembre 2014

Les restaurateurs de la pointe Bretagne associés aux producteurs de races locales bretonnes ont animé un atelier culinaire tout au long du salon. Le but était de faire découvrir aux visiteurs, venus nombreux ce week-end, les produits de la biodiversité bretonne.

Pour la représentation de la chèvre des fossés le 11 novembre 2014, le chef Mikaël Le Vern, du restaurant "la table des saveurs" au Conquet, a préparé une entrée servie sous forme de tapas à base de fromage frais, mélangé à des raisins et des abricots séchés avec du persil, salé et poivré puis en guise de dessert de la faisselle accommodée sous forme de mousse avec d'un coulis de fraise.... MIAM !!



Réunion annuelle de l'écopâturage à Saint-Herblain

Le Jeudi 16 Octobre 2014, la 2ème édition nationale sur l'éco-pâturage, organisée par l'association Entretien Nature Territoire, a eu lieu au lycée JULES RIEFFEL à ST-HERBLAIN (44800)

Différentes conférences étaient organisées tout au long de la journée.

Plusieurs membres de l'ASP Chèvre des Fossés ont fait le déplacement pour représenter l'association et la race.

Le premier intervenant, ALAIN DIVO, précurseur, dans ce mode d'entretien qu'est l'éco-pâturage, a acquis une expérience de plus de quinze ans en la matière.

Il intervenait pour exposer les avantages de l'éco-pâturage avec des animaux et notamment la Chèvre des Fossés.

D'autres intervenants, comme l'agglomération de LORIENT, la Ville d'ANGERS et le CHU du MANS, ont fait part de leur retour d'expérience sur l'éco-pâturage : impact environnemental, coût, aspect ludique et social...

Après le déjeuner, nous avons pu voir quelques animaux présents sur le site pour l'occasion :

2 boucs des fossés appartenant à Raphaël ROUSSEAU

2 brebis des landes de Bretagne et des moutons avranchins.

Dans l'après-midi, Fabien LETORT, Alain DIVO et Christophe VARIN ont présenté la chèvre des fossés et ses caractéristiques : elle excelle aussi bien en production fromagère qu'en gestion des espaces verts et naturels, où elle s'avère être une très bonne débroussailluse.





Association de Sauvegarde et de Promotion de la

Chèvre des Fossés

Bulletin n°18

Décembre 2014

Des Chèvres des Fossés en Ardèche : ... l'épopée de Mme Murand

Agricultrice en Ardèche, je voulais démarrer un troupeau de chèvres pour remplacer progressivement mes chevaux islandais.

La Chèvre des Fossés semble présenter à tous les atouts : rusticité, valorisation des ligneux, taille moyenne, facile à mener, lait de qualité, variété de couleurs. Je rentre en contact avec des membres de l'ASP pour avoir plus de renseignements.



C'est Annick HAUDRY qui va m'aider dans mes recherches : nous commençons à travailler « en tandem » pour atteindre mon objectif : un troupeau reproducteur d'une 20aine de sujets.

C'est un véritable défi que de constituer un petit cheptel reproducteur, étant donné que la plupart des propriétaires de chèvres des fossés n'ont que quelques individus...

Grâce aux petites annonces, et aux conseils, nombreux et chaleureux, de Mme HAUDRY, j'arrive à réserver 20 femelles, essentiellement des chevrettes, provenant de 6 départements différents. Se rajoute aussi un jeune bouc, venant d'un département plus éloigné.

Le 1er défi abouti, arrive le 2ème : le transport ...

Après de très nombreux échanges avec les différents propriétaires, un jour de ramassage commun est fixé, en tenant compte des disponibilités de chacun. Agriculture, ne pouvant pas me déplacer si loin, et n'ayant pas le véhicule adapté, il me faut trouver un moyen de transport, et un chauffeur, qui veuille bien rassembler tout ce petit monde et l'amener jusqu'en Ardèche ...

J'ai finalement trouvé ce chauffeur, compétent, sérieux et serviable, qui se met à ma disposition pour assurer le transport.

Il faudra 3 jours pour faire le voyage : 2 400 kms aller-retour, avec une grosse journée entièrement consacrée au ramassage des animaux par petits lots.

Je remercie, à cette occasion, tous les propriétaires qui ont de manière très sympathique, aidé et soutenu le chauffeur, grâce à leur accueil chaleureux et leurs gestes attentionnés.

Et puis, enfin l'Ardèche : les animaux découvrent leur nouveau logis, où je les garde deux ou trois jours de façon à faire connaissance. Quelle joie de voir enfin « en vrai », tous ces animaux, vues en photos pour certains. Je suis émerveillée de voir la richesse et la variété des couleurs de robes.

Le troupeau s'est bien acclimaté à cette région un peu montagneuse de l'Ardèche. Cette terre, pentue et embroussaillée, leur offre un cocktail bien varié de feuillages donc elles se régalent !

Indispensable ici, les chèvres sont mises sous la garde permanente de chiens de protection (une berger d'Anatolie, une Patou et ses chiots). La cohabitation se passe très bien, et la bergère que je suis est rassurée



Maintenant, la vie du troupeau va continuer en s'agrandissant encore avec de futures naissances dont je pourrai garder quelques merveilles Mon objectif est de pouvoir proposer des reproducteurs pure race, et des animaux de compagnie utiles (éco-pâturage) et sympathiques, très attrayants pour les particuliers.

Je profite de cet article pour remercier encore chaleureusement tous ceux qui m'ont aidé dans ce projet, pour leur accueil chaleureux et leur entière collaboration, sans oublier l'aide précieuse et constante de Mme HAUDRY, coordinatrice de cette épopée.

Mme Dominique Murand



Association de Sauvegarde et de Promotion de la

Chèvre des Fossés

Bulletin n°18

Décembre 2014

Comment remplir son inventaire ?

Votre Inventaire « Chèvre des Fossés » 2014

Prénom : Nom : Adresse : Code Postal : Ville :
Remplir ces champs précisément, et n'hésitez pas à corriger l'orthographe si nécessaire

N° Cheptel : Si vous avez un n° de cheptel EDE, le renseigner ici.

Etat de l'inventaire : Dernière mise à jour : champs renseignés par l'Institut de l'Élevage

NOM	N°TRAVAIL ⁽²⁾	Date de Naissance	SEXE	CORNAGE	PÈRE	MÈRE	NAISSEUR	COULEUR (5)	DATE SORTIE
Prénom de l'animal avec son affixe ⁽¹⁾	Les 4 ou 5 derniers chiffres de la boucle d'identification apposée sur l'animal	Si vous ne l'avez pas précisez essayez d'indiquer l'année	Indiquer : M, F ou C ⁽³⁾	Indiquez : M ou C ⁽⁴⁾	Prénom du père avec affixe	Prénom de la mère avec affixe	Nom de l'éleveur qui a vu naître l'animal	Noter la couleur de robe de l'animal avec les termes qui vous semblent les plus adaptés	Jour de vente ou de mort. Indiquer aussi les coordonnées de l'acheteur

(1) **Affixe** : L'affixe complète le prénom de votre animal, pour garantir, notamment en cas de transaction d'animaux, l'origine de celui-ci, et son lieu de naissance. Le recours à l'affixe a été décidé afin d'éviter les confusions de parentés possibles lorsque 2 animaux provenant de 2 élevages différents portent le même prénom. Chaque éleveur naisseur doit donc rajouter, après le prénom choisi, l'affixe correspondant au lieu de naissance. Le plus couramment, l'affixe est directement lié à votre adresse (lieu-dit, nom de la ferme, nom de rue, etc...) Si vous ne déterminez par vous-même (une bonne fois pour toute) votre affixe d'élevage, l'Institut de l'Élevage vous en attribuera un en fonction de l'adresse que vous avez renseigné en haut de votre inventaire. Ex. : Virgule « de la Bintinais ».

(2) **N° de Travail** : Pour les animaux nés avant 2005, et soumis à la simple identification, il s'agit des 4 derniers chiffres du n° d'identification. Pour les animaux nés après, et soumis à la double identification, il s'agit des 5 derniers chiffres du n° d'identification. Dans les 2 cas de figure, ces chiffres apparaissent ensemble et en gros sur une face de la boucle d'identification.

(3) **Sexe** : M, F ou C : M = Mâle, F = Femelle, et C = **Castrés**. En raison du développement de plus en plus important des pratiques d'écogestion, le nombre de boucs castrés augmente fortement dans notre cheptel. Cette évolution nous pose depuis quelques années un soucis dans notre fichier génétique : dans la majeure partie des cas, cette information reste inconnue, et le nombre de mâles réellement « actifs » s'en trouve erroné. Pour pallier à cela, il est primordial de mentionner que votre animal est castré, par le sigle « C ». Si à la lecture de votre inventaire, votre bouc est noté « M », et que vous l'avez castré entre-temps, il est tout aussi important de corriger votre inventaire.

(4) **Cornage** : M ou C : Naturellement, nos chèvres naissent « **cornues**, noté C », avec 2 cornes, ou « **mottes**, noté M », sans corne. Il s'agit là d'un caractère génétique héréditaire. 1 bouc et 1 chèvre, tous 2 cornus, ne peuvent donner naissance qu'à des petits cornus. A contrario, lorsqu'un des 2 parents est « motte », les petits seront soit cornus, soit motte. A noter que l'on déconseille généralement de faire reproduire ensemble 2 animaux mottes : les risques de stérilité pour les petits naissant de tels accouplements sont plus importants. **NB** : Ne pas confondre un animal « écorné », à qui on a volontairement supprimé les cornes à la naissance, et un animal motte, naturellement né sans corne. L'écornage n'est pas pratiqué en chèvre des Fossés et reste de toute façon proscrit par le standard de race.

(5) **Couleur de robe** : La couleur des robes des caprins est déterminée par déterminants génétiques nombreux, variés et difficiles à identifier. L'utilisation de la terminologie génétique précise serait donc délicate pour des personnes non averties, et source d'erreur. A ce jour, nous vous demandons donc simplement de décrire le coloris de vos animaux avec des termes courants et facilement compréhensibles : ceux que vous utiliseriez pour décrire la couleur d'un cheval, de votre chien ou de votre chat, par exemple.